

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

13 JANVIER 2022
18H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 13 janvier 2022, de manière virtuelle.

Présents:	Maire:	M. Beny Masella	
	Conseillères:	Mme Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Mme Elizabeth Ulin	Siège 2
		Mme Colleen Feeney	Siège 3
		Mme Maria Torres	Siège 4

Aussi présents: Me Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Me Claude Gilbert, Greffier
Mme Valentina Todoran, Trésorière

Le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

NOTE Cette séance du Conseil fut tenue à huis clos et les membres du Conseil y assistaient de manière virtuelle conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020 du Ministère de la santé et des services sociaux.

1. Ouverture de la séance

NOTE Les membres du Conseil, tous présents, ont renoncé à l'avis de convocation pour la séance.

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.

20220113-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 18h40.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 13 janvier 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

20220113-002

3. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement sur les taxes de la Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2022

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement sur les taxes de la Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2022 ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

4. Campagne de financement pour le Centre récréatif – ouverture d'un compte de courtage à escompte (Banque royale du Canada)

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a lancé une campagne de financement dans le but d'apporter sa contribution au projet du nouveau Centre sportif et récréatif, qui bénéficie déjà d'une subvention gouvernementale;

ATTENDU que l'une des façons dont les citoyens et les compagnies peuvent être disposés à contribuer est le don d'actions ou d'autres valeurs mobilières;

ATTENDU que les sommes que la Ville peut ainsi recevoir doivent être investies conformément à l'article 99 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c -19);

ATTENDU que la Ville s'est renseignée sur la façon dont cela peut être fait;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Coolleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest ouvre un compte auprès de la Banque Royale du Canada pour recevoir les actions et valeurs mobilières données dans le cadre du projet de Centre récréatif;
- 2) Que la Ville, afin de se conformer à l'article 99 de la Loi, prenne les mesures nécessaires pour encaisser sans délai ces actions et valeurs mobilières;
- 3) Que la trésorière soit autorisée à signer tous les documents nécessaires aux fins de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.
20220113-003

5. Période de questions du public

La période de questions du public n'a pas eu lieu puisque la séance était tenue à huis clos conformément à l'arrêté ministériel no. 2020-029.

6. Levée de la séance

À 18h45, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20220113-004

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20220113*